



Un enfant perdu sans l'avoir voulu.....

Par **Perdu**, le **11/03/2008 à 18:46**

Bonjour!
Je m'appelle hamza, 22 ans, sans domicile fixe.
Je voudrais raconter mon histoire est si possible être conseillé sur la marche à suivre.
Je suis né en algérie ...abandonné à l'âge de 2 jours !
J'ai été adopté par une famille algérienne qui est partie vivre en France.
À l'âge de 1 an je me retrouve en France, j'ai passé ma jeunesse, ma scolarité, mon adolescence, ma vie en France. Jusqu'à l'âge de 19 ans, je n'ai jamais quitté la France, toujours vécu sur le territoire français.
Pour me régulariser, mes parents adoptifs se sont laissés aller. J'ai grandi sans être au courant de mon problème de nationalité.
Quand je me suis rendu compte de ma situation, il était trop tard.
Il fallait un jugement d'adoption que seul ma mère ou mon père pouvait aller chercher en algérie...
Ils n'ont pas pensé que c'était capital pour mon avenir.
Avec le temps, je me suis retrouvé avec une reconduite à la frontière. Je n'ai pas fait recours.
(Je n'ai pas fait de recours car je ne connaissais pas ce qui est problème de papier.)
Sans mentir, je me voyais loin de tout ça, loin d'être reconduit à la frontière, loin de me dire que je me retrouverais en algérie !
Dans un pays que je n'ai jamais connu, même vu, à peine entendu.
Je suis juste en train de payer les erreurs de mes parents, qui ne sont pas sûrs d'être responsables de leurs actes.
Maintenant, je suis en algérie !
À l'âge de 22 ans, sans famille, sans domicile, sans situation, c'est dur depuis un an.
Alors que ma famille : Ma mère, mon père, Ma sœur, petit frère, vivent actuellement en France.
Je n'ai pas tout mis en détail car je pense que ça prendra beaucoup de temps à vous raconter.
ALors j'ai écrit le plus bref possible mais beaucoup de choses ne sont pas dites.
Je demanderai juste que quelqu'un me conseille.
Car je suis perdu, est en perte d'espoir.
Je ne sais quoi faire dans ma situation, perdu, sans aide.
Je demande juste si quelqu'un pourra me donner de bonne adresse pour avoir de l'aide, est m'aider dans mon problème administratif.
Issue ne c'est pas si y aura.
Une fin, je suis sûr y aura.
Mais dans quel contexte tel est le problème ?
Merci d'avoir lu !
Merci beaucoup !
J'attends avec impatience une réponse.
Hamza Ouldali....
Ne le 14/08/86 à Alger
Sans domicile fixe
Sans emploi
...
Juste un jeune perdu qui a besoin d'aide
...
Si quelqu'un pense qui pourrait

m'aidais me laisser une reponse pour que l' on puisse ce contacter .

Par **citoyenalpha**, le **14/03/2008 à 16:06**

Bonjour, votre situation est ubuesque... Mais que font vos parents??? Avez vous encore des contacts avec votre famille en France..??
Avez vous une pièce d'identité avec un photographie?
Avez vous été expulsé ou êtes vous parti? Si vous avez été expulsé avez présenté votre cas devant un juge?
Bon
Première étape rendez vous au greffe du tribunal du lieu de votre adoption. Demandez une copie du jugement de votre adoption.
Deuxième étape il convient de vous trouver une domiciliation. Rendez vous auprès des services sociaux d'Algérie afin de savoir comment pouvoir recevoir du courrier.
Troisième étape il convient d'écrire au Ministre des affaires étrangères et même au Président de la république afin d'expliquer votre situation et obtenir un visa long séjour. Quelques éléments à fournir : Date de naissance lieu de naissance nom des parents copie du jugement lieux de scolarité(précision événements...) lieu de résidence en France adresse frère soeur ...
Dans l'attente de vous lire